



VILLE DE
Launaguet

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Le quatre juin deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges DENEUVILLE, Maire.

**Objet : RECRUTEMENT D'AGENTS
CONTRACTUELS EMPLOIS NON PERMANENTS :
ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE**

Délibération n° 2026.06.04.91

Rapporteur : Georges DENEUVILLE

Vu l'article L. 332-23 2° du code général de la fonction publique.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que l'article L. 332-23 2° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois sur une période consécutive de douze mois, renouvellement compris.

Considérant qu'en prévision de la rentrée scolaire 2026/2027 et de l'accueil des enfants lors des périodes de vacances scolaires 2026/2027, il est nécessaire de pourvoir à des emplois d'animateurs au sein du service d'animation et du service jeunes, car ces tâches ne peuvent être réalisées par les seuls agents permanents de la collectivité ;

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire :

- De recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour le centre de loisirs lors des périodes de vacances scolaires 2026/2027 comme suit :

Toussaint	10
Noël	5
Hiver	10
Printemps	10

- De recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour le service jeunes lors des périodes de vacances scolaires 2026/2027 comme suit :

Toussaint	1
Hiver	1
Printemps	1

- De créer 0,5 ETP supplémentaires d'accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH) pour les périodes de petites vacances scolaires.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 23
Absents excusés Représentés : 6
Absent :

Date convocation
29 mai 2026

Acte rendu exécutoire après
- dépôt en Préfecture

- publication ou notification

Étaient présents (es) : Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Alexandra DELPY, Hassan HAMDANI, Malika CHERIF, Georges IOANNOU, Marie MAILLARD, Laurent BATTALA, Sylvie IZQUIERDO, Bénédicte NAVARRO, Eric CHAUVIN, Serge PIACESI, Donatien VARON, Hélène ESTIVALEZES, Betty BAUDET, Mélanie BRANCO, Paola HUGUENIN, Yann GLEIZES
Pascal PAQUELET, Jean-Luc GALY, Tanguy THEBLINE, Patrice RENARD, Nadia MENECEUR.

Étaient excusés représentés : Sylvie OURGAUD (Pouvoir à S. IZQUIERDO), Christophe JAMMY (Pouvoir à M. BATTALA), Mikaël LAURI (Pouvoir à A. DELPY), Soraya HADDAD (Pouvoir à M. MAILLARD), Marie-Claude FARCY (P. PAQUELET), Caroline DIEZ (Pouvoir à J-L GALY)

Absent : /

Secrétaire de séance : Sylvie IZQUIERDO

Entendu cet exposé, et après avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de :

- Créer les postes d'agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour le centre de loisirs lors des périodes de vacances scolaires 2026/2027 comme suit :

Toussaint	10
Noël	5
Hiver	10
Printemps	10

- Créer les postes d'agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour le service jeunes lors des périodes de vacances scolaires 2026/2027 comme suit :

Toussaint	1
Hiver	1
Printemps	1

- Créer un poste de 0,5 ETP supplémentaire d'accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH) pour les périodes de petites vacances scolaires ;
- Créer ces emplois en équivalent temps plein dans le grade relevant de la catégorie hiérarchique C, échelle de rémunération C1 de la filière animation pour les services animation, jeunes ;
- Monsieur le Maire sera chargé de la détermination du niveau de rémunération des candidats selon la nature des fonctions et de leur profil. La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence ;
- Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

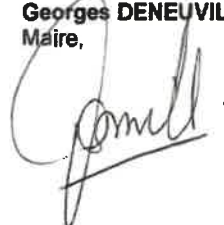
Voté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
 Pour extrait conforme
 Au registre sont les signatures

Sylvie IZQUIERDO
 Secrétaire de séance,



Georges DENEUVILLE
 Maire,



Membres en exercice : 29 Membres présents : 23 Absents excusés Représentés : 6 Absent : Date convocation 29 mai 2026 Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture - publication ou notification	Étaient présents (es) : Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Alexandra DELPY, Hassan HAMDANI, Malika CHERIF, Georges IOANNOU, Marie MAILLARD, Laurent BATTALA, Sylvie IZQUIERDO, Bénédicte NAVARRO, Eric CHAUVIN, Serge PIACESI, Donatien VARON, Hélène ESTIVALEZES, Betty BAUDET, Mélanie BRANCO, Paola HUGUENIN, Yann GLEIZES Pascal PAQUELET, Jean-Luc GALY, Tanguy THEBLINE, Patrice RENARD, Nadia MENECEUR. Étaient excusés représentés : Sylvie OURGAUD (Pouvoir à S. IZQUIERDO), Christophe JAMMY (Pouvoir à M. BATTALA), Mikael LAURI (Pouvoir à A. DELPY), Soraya HADDAD (Pouvoir à M. MAILLARD), Marie-Claude FARCY (P. PAQUELET), Caroline DIEZ (Pouvoir à J-L GALY) Absent : / Secrétaire de séance : Sylvie IZQUIERDO
---	--